



Association Sportive



Collège du Clos Fleuri
5 Bis av. Claude Augé
32600 L'ISLE-JOURDAIN

Tél : 05-62-07-37-93 fax : 05-62-07-38-20

Site internet : www.ndleclosfleuri.com

L'Association Sportive (AS) du Clos Fleuri accueille tous les enfants scolarisés au collège qui souhaitent y participer. Elle fonctionne tous les mercredis après-midi. C'est une association omnisports au sein de laquelle 3 pôles sont abordés :

❖ **Compétition**

- ✓ Participation au championnat UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire : établissements publics et privés) se déroulant en plusieurs phases : district, inter-district, départementale, régionale et nationale.
- ✓ Participation au championnat UGSEL (Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre) se déroulant également à plusieurs niveaux : départemental, régional, super-régional et national.

❖ **Responsabilisation**

- ✓ Les élèves pratiquent diverses activités mais sont aussi amenés à assumer différents rôles : juger, arbitrer (diplômes de Jeunes Officiels), organiser des manifestations avec l'aide des enseignants

❖ **Promotion**

- ✓ L'AS est aussi le lieu de découverte de nouvelles activités non pratiquées en EPS telles que le VTT, l'escalade, le canoë-kayak ...

Le planning annuel des rencontres est en cours d'élaboration. Il sera mis en ligne sur le site internet du collège. A titre d'information, *nous allons pratiquer des sports collectifs (basket-ball, hand-ball, football, rugby), du tennis de table, du badminton, de l'acroSPORT, de la natation, des sports de pleine nature (VTT, canoë, escalade) ...*

Notre objectif prioritaire est d'accueillir un maximum d'élèves. Ainsi, si certains enfants souhaitent venir ponctuellement, car ils ont d'autres activités ils seront toujours les bienvenus. Il en est de même pour les enfants qui souhaitent participer uniquement à certaines activités.

Toutefois, les élèves les plus assidus seront les mieux récompensés en fin d'année.

Chaque semaine, les élèves doivent s'inscrire auprès de la vie scolaire à partir du lundi et jusqu'au mercredi matin 8h30 dernier délai pour informer de leur présence (c'est important notamment pour commander les bus). Nous déclinons toute responsabilité si les élèves ne se sont pas inscrits au préalable.

HORAIRES

L'horaire habituel est 13 h 30 – 16 h 30. Cependant, lorsque nous partons rencontrer des collèges éloignés, ces horaires sont susceptibles de changer. Les élèves seront informés des activités et horaires par voie d'affichage, sur le panneau réservé à l'AS à côté de la cantine.

Si vous souhaitez récupérer votre enfant sur le lieu de la rencontre, nous vous prions de bien vouloir nous adresser un petit courrier afin de nous tenir informés. Nous vous rappelons que les transports scolaires n'étant pas assurés le mercredi après-midi, il appartient aux familles de venir chercher les enfants à l'heure donnée.

En dehors de ces horaires, l'établissement n'est pas responsable des élèves.

REPAS DE MIDI

Le collège n'assure pas de service de restauration le mercredi.

Cependant, les collégiens qui le désirent peuvent apporter leur repas et rester dans l'établissement.

Le collège décline toute responsabilité pour les élèves qui sortent pour manger.

COTISATION

La cotisation annuelle s'élève à 30 euros par élève. Elle comprend les licences UNSS et UGSEL (obligatoire), les transports sur les différents sites, les goûters et les différents lots remis en fin d'année. Le règlement se fera par chèque à l'ordre « AS Clos Fleuri » à remettre avec la fiche de renseignements.

En espérant vous compter parmi nous pour porter les couleurs du Clos Fleuri dans une ambiance très conviviale et festive (preuves en images sur les murs du collège et sur le site internet : www.ndleclosfleuri.com, (rubrique photo)

M. COSTANZO et M. MARTIN, Professeurs d'EPS du Clos Fleuri.

Feuille d'inscription

ASSOCIATION SPORTIVE du CLOS FLEURI

Collège ND LE CLOS FLEURI, 5bis av. Claude Augé - 32600 L'ISLE-JOURDAIN
Tél : 05-62-07-37-93 Fax : 05-62-07-38-20 Site Internet : www.ndleclosfleuri.com

**Document à retourner complet aux professeurs d'EPS,
avec le règlement de 30€ par chèque à l'ordre « AS Clos fleuri ».**

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) représentant légal,
autorise l'enfant Né(e) le
à participer aux activités de l'Association Sportive du Collège ND LE CLOS FLEURI pour l'année scolaire 20...../ 20.....

Afin de faire vivre cette association, j'autorise également les organisateurs à diffuser les documents photographiques où
pourrait figurer mon enfant (site internet du collège, presse, plaquette de l'établissement...).

En cas de refus de la famille, mon enfant devra le signaler au photographe et sortir du champ pour ne pas apparaître sur
les clichés (rayer la phrase ci-dessus en cas de refus)

ASSURANCE

Tous les élèves sont assurés auprès de la mutuelle Saint-Christophe.
Les conditions d'assurance sont à consulter sur le site internet du collège dans l'onglet « collège », rubrique
« association sportive ».

***J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des
dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS***

Fait à Le

Signature des parents

CERTICAT MEDICAL NECESSAIRE A LA PRATIQUE DU RUGBY ET DES SPORTS DE COMBAT EN COMPETITION

Je soussigné(e) Docteur en médecine,
certifie avoir examiné Né(e) le

et n'avoir constaté à ce jour, aucun signe clinique apparent contre indiquant la pratique du
rugby et des sports de combat en compétition

Fait à Le

Cachet et signature du médecin :